



Cet itinéraire, proposé par la Communauté de communes de la Côtière à Montluel, est inscrit au Plan Départemental des Itinéraires de Promenade et de Randonnée de l'Ain afin de garantir aux usagers un accès sécurisé et balisé.



Office de Tourisme de la Côtière à Montluel

09 75 28 27 72

[tourisme@3cm.fr](mailto:tourisme@3cm.fr)

[www.tourisme.3cm.fr](http://www.tourisme.3cm.fr)

..... SUR LES CHEMINS NOUS VOUS DEMANDONS DE .....



RESTER SUR LES SENTIERS BALISÉS



TENIR VOTRE CHIEN EN LAISSE



CONSERVER VOS DÉCHETS JUSQU'À LA PROCHAINE POUBELLE



RESPECTER LES AUTRES ACTIVITÉS : CHASSE, PÊCHE, AGRICULTURE



RESPECTER LES CLOTURES ET LES PROPRIÉTÉS PRIVÉES



RESPECTER LA FAUNE ET LA FLORE



SIGNALER LES ÉVENTUELS PROBLÈMES SUR LE SENTIER (signalétique ou obstacle sur le chemin)  
AU 09 75 28 27 72



EN CAS D'ACCIDENT APPELER LE 112



## A découvrir en chemin

### LES LÔNES DE BALAN

La Côtière dispose d'un patrimoine naturel d'exception en lien avec le Rhône, classé «Espace Naturel Sensible» par le Département de l'Ain dans le cadre de sa politique de préservation et de valorisation des milieux naturels. Cet environnement naturel se compose de 3 milieux différents qui abritent une grande biodiversité : les lônes, les forêts alluviales et les pelouses sèches.



**Les lônes**, anciens bras fluviaux, vestiges du fonctionnement passé du Rhône. La Côtière en compte 4 : les lônes de la Ferrande, de la Chaume, du Grand Gravier et de la Violette qui représentent près de 345 hectares.



**Les forêts alluviales**, spécifiques aux bords du Rhône. Elles sont alimentées en eau par la nappe d'accompagnement du fleuve et par ses crues et jouent un véritable rôle régulateur.



**Les pelouses sèches**, un espace naturel typique des bords de fleuve ou des versants ensoleillés des collines dont le sol est exclusivement constitué de sable, de galets ou de roches.

### Orchidées sauvages

La plupart des orchidées sauvages sont nommées en fonction de la forme de leur fleur qui rappelle des couvre-chefs : *Orchis militaire*, *Orchis bouffon*, des animaux : *Orchis grenouille* ou encore des insectes : *Ophrys mouche*, *bourdon*, *abeille*, etc.



### Guêpier d'Europe

Un oiseau démonstratif et particulièrement coloré... qui apporte une certaine touche d'exotisme !



### Iris

Les lônes et ses forêts alluviales sont un environnement propice pour le fleurissement des iris jaunes. Un spectacle magnifique à observer au printemps !



## A visiter à proximité

1

### LA VIARHÔNA

Départ du Pont de Jons pour rejoindre Lyon, en 26 km, 3,7 km du départ.



2

### SALLES DU PATRIMOINE

Situées à Bèlignieux, 5,7 km du départ. Exposition sur la vie des années 50.



3

### APOTHICAIERIE

Située à Montluel, 5 km du départ. Ancienne pharmacie des Jésuites.



## L'appli mobile 3CM & Moi

### RETROUVEZ LES BONS PLANS :

**Topoguides et itinéraires GPX** en téléchargement  
**Bonnes adresses** pour une halte gourmande : restaurant, boulangerie, épicerie  
**Hébergements** pour prolonger son séjour sur la Côtière

3CM & Moi

A télécharger gratuitement sur Google Play et Apple Store



Temps de marche : 2h30



Distance : 9,5 km



Dénivelé positif cumulé : 31 m



Départ/Arrivée : Place de la Mairie (Balan)



Difficulté : Facile



Parking : Longevent ou Place de la Mairie

# Rendez-vous en Côtière

À deux pas de Lyon et aux portes de la Dombes



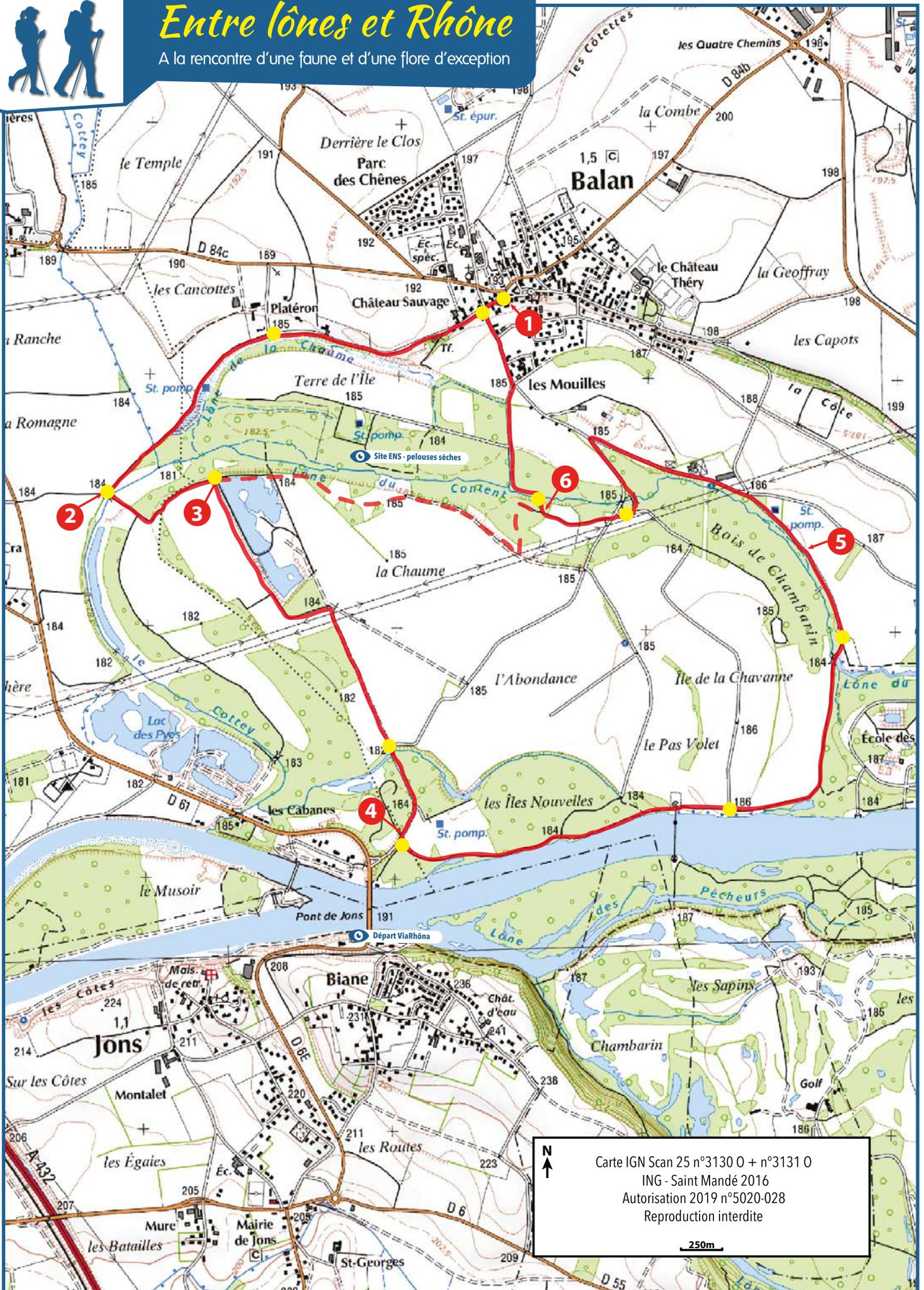
## Entre lônes et Rhône

Alimentées par la nappe phréatique, les lônes de Balan constituent de riches écosystèmes. Leurs découvertes, associées aux bords du Rhône et aux traversées de bois et prairies sèches offrent une promenade résolument «nature».



# Entre l'ône et Rhône

A la rencontre d'une faune et d'une flore d'exception

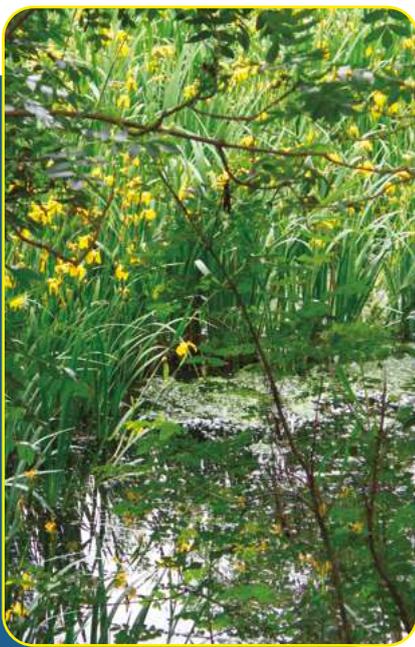


Carte IGN Scan 25 n°3130 O + n°3131 O  
 ING - Saint Mandé 2016  
 Autorisation 2019 n°5020-028  
 Reproduction interdite

250m

## CODE DE BALISAGE

- BONNE DIRECTION
- CHANGEMENT DE DIRECTION
- MAUVAISE DIRECTION
- POTEAU DIRECTIONNEL



- 1** Descendre la rue de la mairie et poursuivre en face la rue du Mollard (*Poteau : Rue du Mollard*) jusqu'au lieu-dit «Platéron» (*Poteau : Le Platéron*). Poursuivre la route en face qui se transforme en chemin longeant la lône de la Chaume.
- 2** (*Poteau : Pont Henri*) Emprunter à gauche le pont sur le Cottey, ignorer le chemin de droite et poursuivre en face. Virer à gauche dans un sentier qui s'enfonce dans les buissons.  
 > Variante courte en poursuivant le chemin en face jusqu'au point 6 (praticable uniquement en période estivale).
- 3** Au carrefour de sentiers (*Poteau : La Lône de la Chaume*), à proximité de l'étang des pêcheurs, virer à droite de manière à longer celui-ci vers le sud. Le sentier en contrebas d'un talus borde une terre agricole (merci de respecter les cultures). Continuer sur le chemin en face qui tourne à gauche. A l'intersection suivante (*Poteau : Chemin de l'Etang*), prendre à droite. Poursuivre sur la route en face et ignorer le chemin qui part à gauche.

- 4** Après le virage, traverser le petit parking en gravier sur la gauche (*Poteau : Parking du pont de Jons*) et emprunter le sentier qui pénètre dans le bois et longe le Rhône. Ignorer le chemin et la route qui partent à gauche. Suivre le chemin qui vire vers le nord dans un bois, traverser la lône du Content et rejoindre la route (*Poteau : Vieux Moulin*).
- 5** Poursuivre la route jusqu'au croisement. Prendre à gauche (chemin des Violettes) sur 500 m puis, à l'intersection, à gauche, sur la rue de Jons en empruntant le cheminement piétonnier qui entre dans le bois pour traverser le Pont de Mora. Au croisement (*Poteau : Pont de Mora Sud*), virer à droite passer la barrière et traverser la rue de Jons pour emprunter le large chemin en face.
- 6** Dans la prairie sèche, virer à droite (nord) (*Poteau : Prairie du Content*), sur un sentier qui traverse la lône du Content avant de la longer à gauche. Le sentier s'élargit et rejoint une route. La suivre en face. Tourner à gauche dans la rue St-Jean puis monter à droite la rue de la mairie de manière à rejoindre le point de départ.